



Procédures de soumission et d'évaluation  
des articles pour les *Cahiers Ferdinand de Saussure*

Les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, créés par la Société Genevoise de Linguistique en 1941 et repris par le Cercle Ferdinand de Saussure en 1957, de parution annuelle, sont une revue à comité de lecture (membres du comité de rédaction, du comité scientifique international et correspondants) dont l'orientation scientifique est déterminée par le comité du Cercle Ferdinand de Saussure, en accord avec le comité scientifique international.

Cette revue consacrée à l'étude de l'œuvre de Ferdinand de Saussure et à l'actualité de la recherche en linguistique générale, en sémiologie et en histoire et épistémologie de la linguistique, publie exclusivement des articles inédits, en français ou en anglais, à vocation théorique, descriptive ou historiographique.

Chaque numéro des *Cahiers Ferdinand de Saussure* est organisé par un directeur responsable de la procédure de sélection des contributions (ci-après nommé « directeur du numéro » ou simplement « directeur »). Le directeur est nommé par le comité du Cercle Ferdinand de Saussure, dont normalement il est membre. La revue accueille trois types d'articles :

- des articles sollicités par le directeur du numéro ou les membres du comité de rédaction, conformes à l'orientation donnée au numéro par le comité de rédaction, en accord avec le comité scientifique international ;
- des contributions répondant à un appel à communication sur un thème précis ;
- des soumissions spontanées correspondant à la ligne éditoriale (voir les instructions aux Auteurs sur le [site du Cercle Ferdinand de Saussure](#)) et au calendrier de publication de la revue (voir ci-dessous).

Procédures d'évaluation et de suivi éditorial

L'évaluation de chaque soumission se déroule en plusieurs étapes :

1. Le directeur du numéro évalue dans un premier temps l'adéquation générale de l'article avec la ligne scientifique et éditoriale de la revue ; il pourra alors retenir ou refuser l'article ou inviter l'auteur à procéder à de premières modifications.
2. L'article est ensuite rendu anonyme par le directeur du numéro, soumis à l'ensemble du comité de rédaction et évalué par deux experts (dont un est externe au comité de rédaction) qui rédigent deux rapports de lecture en s'appuyant sur une grille de lecture préétablie (le modèle est disponible sur le [site du Cercle Ferdinand de Saussure](#)) ; en cas d'avis contradictoire, un troisième expert externe au comité sera sollicité. Le directeur de chaque numéro garantit le caractère de *double blind* de la procédure, les évaluateurs et l'auteur de l'article soumis à évaluation n'appartiennent pas à la même université ou institut de recherche.

3. La synthèse des rapports, également anonyme, est transmise à l'auteur ; l'auteur est invité à soumettre une version remaniée de son texte en tenant compte des remarques formulées par les experts.
4. Le texte remanié est relu par le comité de rédaction, qui pourra demander des compléments et des précisions ou alors solliciter une nouvelle lecture par les experts. Il incombe à l'auteur de soumettre un article se conformant à la feuille de style (document téléchargeable sur le [site du Cercle Ferdinand de Saussure](#)). Le travail final d'édition et de mise en maquette est à la charge du directeur du numéro et du comité de rédaction. Plusieurs échanges peuvent avoir lieu entre l'équipe et l'auteur en vue de finaliser les épreuves.
5. L'auteur reçoit un jeu d'épreuves au format PDF et/ou d'épreuves électroniques, qu'il est prié de valider avant impression de son article, dans un délai qui lui est indiqué lors de l'envoi des épreuves. Les corrections d'auteur à ce stade ne sont plus admises.

L'ensemble de ce processus dure entre six et huit mois à compter de la réception du texte par la rédaction. En outre, il peut s'écouler jusqu'à trois mois entre la soumission de l'article et la réception des résultats de l'évaluation.

#### Procédures de soumission

Les soumissions spontanées seront prises en considération pour le numéro en cours de constitution. Le directeur de chaque numéro se réserve par ailleurs le droit de différer la publication d'un article au numéro suivant, si cela lui paraît plus pertinent d'un point de vue éditorial.

Les articles ou projets d'article sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse du Comité : [comite@cercleferdinanddesaussure.org](mailto:comite@cercleferdinanddesaussure.org).

#### Calendrier typique pour la soumission et l'évaluation des contributions pour chaque numéro

- |                             |                                                                                            |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> septembre : | date limite de soumission des articles pour le numéro de l'année suivante ;                |
| 15 novembre :               | date la plus tardive de réponse aux auteurs, selon la date de réception des propositions ; |
| 15 janvier :                | envoi à la composition ;                                                                   |
| 15 mars :                   | envoi des premières épreuves aux auteurs ;                                                 |
| 1 <sup>er</sup> avril :     | date limite de retour des premières épreuves ;                                             |
| 30 avril :                  | réception des deuxièmes épreuves par le directeur du numéro ;                              |
| 15 mai :                    | bon à tirer pour impression.                                                               |

#### Contacts

Site internet du Cercle Ferdinand de Saussure : [www.cerleferdinanddesaussure.org](http://www.cerleferdinanddesaussure.org)

Courriel du comité du Cercle : [comite@cerleferdinanddesaussure.org](mailto:comite@cerleferdinanddesaussure.org)